

SOCIÉTÉ HEXABYTE : PROJET DE RÉOLUTIONS 2020

Assemblée Générale Ordinaire du Jeudi 30 Avril 2020 à 10h00 à l'agence centrale de la société Hexabyte sise au 4 rue Ibn Bassam – Menzeh 4- 1082 – Tunis

PREMIÈRE RÉOLUTION

Après lecture, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve dans son intégralité, le rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019.

Mise aux votes cette résolution est adoptée à

DEUXIÈME RÉOLUTION

Après lecture, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019 et approuve les conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales dans leur intégralité.

Mise aux votes, cette résolution est adoptée à

TROISIÈME RÉOLUTION

Après lecture des rapports du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2019, sans aucune réserve.

Mise aux votes, cette résolution est adoptée à

QUATRIÈME RÉOLUTION

Après lecture, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport du comité permanent d'audit pour l'exercice 2019 et approuve les recommandations ainsi que les conclusions dudit rapport conformément au chapitre premier de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

Mise aux votes, cette résolution est adoptée à

CINQUIÈME RÉOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice 2019, s'élevant à 2 365 822 DT comme suit :

Intitulé	Montant(En DT)
Résultat 2019	2 365 822
Résultats reportés antérieurs	4 282 029
Résultat disponible	6 647 851
Réserves légales	-
Bénéfices distribuables	6 647 851
Dividendes 0,540 /action	- 1 042 843

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du -----

Mise aux votes, cette résolution est adoptée à

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner quitus entier et définitif aux membres du Conseil d'Administration de la société « HEXABYTE » au titre de leur gestion de l'exercice 2019.

Mise aux votes, cette résolution est adoptée à

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner plein pouvoir à Monsieur Naceur Hidoussi, Directeur Général de la société ou à son représentant pour accomplir les formalités juridiques d'usage d'enregistrement et de publication du présent Procès-verbal.

Mise aux votes, cette résolution est adoptée à

